royaliste
BI-MENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Pensée politique

La liberté des libéraux

CIBLE

Inouï !

Trois *petits faits vrais* à méditer tout l'été :

1/ En Irak depuis cinq ans, le gouvernement des États-Unis a perdu 23 milliards de dollars évaporés dans les mille et uns tuyaux de la corruption sans que l'administration américaine puisse rien justifier. C'est beaucoup pour un pays qui se donne en modèle !

2/ La Conférence des donateurs pour l'Afghanistan s'est tenue à Paris le 12 juin. 20 milliards de dollars ont été promis. Depuis 2001, 15 milliards de dollars ont été donnés à ce pays, un tiers de cette aide s'est, là encore, évaporé. Depuis 2002, deux milliards de dollars ont été consacrés à la lutte contre la production de drogue... qui a atteint en 2007 un niveau record !

3/ L'État afghan reçoit seulement 17 % de l'aide. Les « experts » surpayés et les ONG bénéficient du reste. Or un récent rapport établi par des Afghans démontre qu'il faudrait éjecter du pays plus de 1 900 organisations non gouvernementales !

Non, décidément, la France ne doit pas réintégrer une « famille occidentale » en échec et perdue de réputation.

OGM

Un dossier biaisé

p. 4

Social

Solitude des salariés

p. 5

NUMÉRO SPÉCIAL - JUILLET-AOÛT 2008 - 38e année - Numéro 930 - 3,20 €

Amateurisme

Le petit Nicolas et les impôts

Il fut un temps, heureux, où la concorde régnait vaille que vaille dans notre beau pays de France. À cette époque bénie, quoiqu'un tantinet ronchonnant tout le monde jugeait normal, utile, voire sain, de payer des impôts pour participer à l'effort collectif.

Selon les termes de l'article 13 de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, la contribution de chacun en fonction de ses possibilités figure bel et bien parmi les fondements de la Nation.

La seconde révolution, conservatrice celle-là et guère lointaine, a jeté tout cela aux orties. Déjà rompus à l'art délicat de frauder un tant soit peu le fisc, les Français les plus aisés ont fini par se ranger dans le camp de ceux qui refusent de contribuer. À cela, il y a bien des raisons sur lesquelles nous ne pouvons nous appesantir faute de place, mais le constat est là. Par le jeu des niches fiscales et des avantages octroyés au fil du temps, bon nombre de contribuables échappent purement et simplement à la charge commune, non sans protester avec véhémence contre un très hypothétique égorgement.

Nous avons déjà relaté dans ces colonnes la bataille contre l'ISF (impôt sur la fortune), contribution qui aurait le triste privilège, avec les 35 heures, d'être responsable de tous nos maux. Les contribuables fuiraient le pays de peur de perdre une part, bien faible en réalité, de leurs avoirs et leur contribution ferait tellement défaut que l'on ne voit pas comment on pourrait s'en sortir sans elle.

Jadis, les conséquences sur les ressources ne provoquaient que de petits dommages. Mais rien n'a été fait quand cela était possible et la situation s'est aggravée. Ces choses-là ne s'améliorent jamais seules et, faute d'y avoir mis bon ordre par une vraie politique fiscale, les caisses se sont vidées. L'atonie de la croissance n'augure rien de bon en ce qui concerne leur remplissage dans un délai raisonnable. Passons sur les petits trucs comptables qui permettent de faire bonne figure face à la maîtresse d'école européenne, passons aussi sur les tours de passe-passe qui consistent à charger toujours un peu plus les collectivités locales sans contreparties immédiates.

Rupture ? Vous aviez dit rupture ? En plein marasme des comptes publics, on a accouché d'un plan qui devait avoir de mirifiques effets : le bouclier fiscal. Voilà de la bonne mesure idéologique. Les ultra-libéraux nous serinent depuis des années que c'est en rendant de l'argent aux plus riches qu'on parviendra à soutenir la croissance. Au fond, l'idée n'est pas sotte de limiter les prélèvements à 50 % des revenus. Pas sotte ? Pas si sûr. Si le système fonctionnait réellement, chacun devrait être *ponctionné* en fonction de ses revenus réels. Or, c'est loin d'être le cas. La multiplication des avantages pudiquement dénommés *niches fiscales*, fait que la réalité est bien loin du but recherché. En effet, la limitation est 50 % du revenu imposable et non 50 % des revenus réels. Pour la majorité des contribuables, cela ne fait guère de différence, ne pouvant prétendre au mieux qu'à bénéficier d'une ou deux niches, la perte engendrée est faible pour le Trésor public. Il en est d'autres qui, en revanche, les empilent à qui mieux mieux et c'est là que vient la difficulté.

La fiscalité française est grandement obsolète, nous l'avons maintes fois écrit et fait des propositions pour y remédier ; rien n'a pourtant été fait et le désordre s'est aggravé. Pour amuser la galerie, Madame Lagarde s'est déclarée offusquée par le grand nombre d'avantages fiscaux qui permettent aux plus aisés de ne rien payer. Eh bien ! rien, comme d'habitude. Les amis de monsieur Sarkozy n'ont même pas eu besoin de lui faire une cour pressante pour obtenir le maintien des privilèges. Il fait tout, tout seul, sans qu'on ait besoin de le lui demander ; les pauvres paieront.

En regard de ces avantages octroyés, on nous promettait choc de confiance et retour des enfants prodigues à la maison. De tout cela rien, ça ne marche pas : pas de confiance, pas de retour, ne reste qu'un trou plus grand dans les caisses. Inutile, trop cher. De l'amateurisme, du vrai, du grand !

Jusqu'à quand tout cela ? Voilà la véritable question. Il n'est pas de politique possible sans gestion saine des ressources et de leur prélèvement. C'est l'enfance de l'art. La rupture, gageons-le, n'atteindra pas les privilèges. C'est dommage, et, plus encore, c'est stupide, voire dangereux. S'en rendent-ils seulement compte ces cuistres…

Pascal BEAUCHER

royaliste
HEBDOMADAIRE DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Le petit Nicolas et les impôts - p.3 : Face cachée de la réforme constitutionnelle - p.4 : Quelle loi pour quel futur ? - p.5 : Solitude des salariés - p.6/7 : Autorité et démocratie - p.8 : La révolution américaine - p.9 : Il y a dix ans, Pierre Boutang - p.10/11 : Les racines de la liberté - p.12 : Vivre libre ou mourir - p.13 : Chronique des rois du siècle dernier - p. 14: Action royaliste - p. 12 : Éditorial : Dialogue des morts.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Profession : ..... Date de naissance : .....

Adresse internet : .....

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Face cachée de la réforme constitutionnelle

Indéniablement, la Ve République dérive dangereusement vers un régime présidentiel, voir hyperprésidentiel, dérive dont les conséquences néfastes restent à venir.

Par trois fois déjà, la France a expérimenté ce type de régime (monarchie constitutionnelle de 1791, 1er Empire, IIe République) pour aboutir à une impasse constitutionnelle menant à une crise politique, au coup d'État et à la dictature effective ou larvée.

La réforme du quinquennat a supprimé la possibilité pour le chef de l'État de s'inscrire dans la durée comme arbitre, au-delà des contingences électorales. **L'inversion du calendrier** a fait primer l'élection présidentielle sur les élections législatives, non pas pour faire du chef de l'État la clef de voûte des institutions en tant qu'arbitre suprême en charge des intérêts supérieurs de la nation, mais pour élire un chef de file issu du parti en mesure d'emporter la majorité parlementaire, au détriment du futur Premier ministre.

Le Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Ve République, présidé par Édouard Balladur, et composé principalement de partisans du régime présidentiel, n'a pas fait mystère de ses véritables intentions lorsqu'il a été question de modifier **les articles 5 et 20 de la constitution** en substituant à la formule : « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* », celles, selon lesquelles, d'une part, **le président de la République définit la politique de la nation,** en complément de l'article 5, tandis que d'autre part, **le gouvernement conduit la politique de la nation,** en modification de l'article 20.

Changement de nature

Toutefois, changer la nature du régime, tout en maintenant l'irresponsabilité du chef de l'État, propre au régime parlementaire, s'est avéré tout simplement ni juridiquement, ni constitutionnellement tenable.

Qu'à cela ne tienne, nos éminents penseurs ont concédé le maintien de l'article 20 dans sa forme originelle, sans renoncer pour autant à ce que le président gouverne, même au besoin s'il lui faut réunir à l'Élysée un *gouvernement bis simplifié* composé de quelques ministres en vue, ou y convoquer les députés du parti majoritaire pour un rappel à l'ordre.

Que l'État de droit soit attaqué, lors d'une saisine de la Cour de cassation par le président de la République afin de contrer les limites posées par les sages du Conseil constitutionnel - comme on l'a vu pour l'application de la rétention de sûreté - ou que le principe de séparation des pouvoirs ne soit tout simplement pas respecté, ne les offusque pas le moins du monde.

Mieux, en gage de présidentialisme, **une nouvelle tribune politique en forme de discours** sera par ailleurs réservée, **chaque année**, au président de la République, **devant le Congrès réuni à Versailles,** suivie d'un débat sans vote, et en son absence.

Une fois démasquées les véritables intentions des auteurs de la réforme constitutionnelle, il n'y a rien de surprenant à voir renforcer les droits du Parlement, non pas pour rééquilibrer les pouvoirs entre la représentation nationale et le gouvernement, mais pour faire face à celui que s'est indûment octroyé ce dernier rôle, le président de la République.

Ainsi, s'opère un insidieux transfert du pouvoir, entre un Premier ministre aux ordres, fantomatique, et neutralisé, dont la responsabilité politique n'a plus de sens réel, et le groupe majoritaire à l'Assemblée, qui profite du renforcement des droits du Parlement.

Même si ces nouveaux droits sont à prendre en considération, dès lors qu'ils redonnent à la représentation nationale les moyens de prendre réellement part à l'initiative des lois et au contrôle de l'action gouvernementale, pour ne pas dire présidentielle**, la réforme constitutionnelle ne fait qu'organiser, à titre principal, les rapports de pouvoir entre le groupe majoritaire à l'assemblée, et le président de la République**, sans pour autant résoudre la crise de la représentation nationale.

Nos propositions

Pour cela, des réformes majeures seraient nécessaires telles que :

- l'élection du Sénat à la proportionnelle intégrale, afin que toutes les familles politiques de la nation soient représentées et participent à l'activité législative ;

- l'interdiction du cumul des mandats pour les députés et les sénateurs, afin que les législateurs puissent se consacrer exclusivement à leur tâche ;

- la création d'un statut de l'élu, afin que les risques professionnels ne fassent plus obstacle à l'exercice d'un mandat parlementaire ;

- la limitation à deux mandats successifs, pour le renouvellement générationnel des élus ;

- l'obligation, pour chaque parlementaire, de se démettre de toute autre fonction et de soumettre à contrôle toute forme de revenu autre que son indemnité parlementaire, serait nécessaire.

Au-delà, la question de l'implication des partis politiques dans l'élection présidentielle demeure un problème central, qui devra être réglée légalement et constitutionnellement, si l'on veut assurer l'indépendance du chef de l'État, lui permettre d'être pleinement l'arbitre et le garant de l'essentiel, et justifier son irresponsabilité constitutionnelle.

Le changement de nature du régime opéré de manière significative depuis 2002, va à l'encontre de cette volonté et remet en cause l'esprit et la lettre de la Ve République.

C'est pourquoi, la monarchie parlementaire et royale demeure, en France, une solution durable et préférable, à la monarchie républicaine.

Denis CRIBIER

OGM

Quelle loi pour quel futur?

Par le psychodrame qu'il a engendré, le vote de la loi sur les OGM a montré à quel point ce dossier est biaisé par les intérêts économiques, politiques, voire personnels des uns et des autres. Pour le reste, il n'aura fait qu'ajouter à la confusion du citoyen qui a bien du mal à séparer le vrai du faux dans cette histoire.

Revenons donc aux bases : si les OGM agricoles (1) sont ainsi rejetés par les uns et encensés par les autres, c'est qu'ils présentent des aspects contradictoires :

- **des aspects positifs**. L'avantage principal que l'on peut y voir est une diminution possible des pollutions agricoles : si l'on produit un maïs ne nécessitant pas d'engrais ou peu gourmand en eau, voire résistant aux insectes, ce sera autant de gagné à la fois pour le porte-monnaie du cultivateur et pour l'environnement. On peut également envisager des cultures dans des sols peu propices et des rendements importants. Dans un écosystème qui change rapidement, ces capacités d'adaptation seront sans doute indispensables. C'est dans ce but que les grands groupes agroalimentaires brevètent à tout-va les gènes qui d'une façon ou d'une autre permettront ces adaptations. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils aient le moindre souci écologique, car leur stratégie générale n'est pas de produire des plantes résistant aux insectes, par exemple, mais au contraire d'en créer qui résistent aux pesticides, incitant ainsi l'agriculteur à augmenter ses épandages (double bénéfice pour la compagnie qui fabrique à la fois semences et pesticides) ;

- **des aspects négatifs**. Ils sont de différents types. Écologiques d'abord : les techniques utilisées pour introduire un gène dans une plante le rendent vagabond et il peut se retrouver du jour au lendemain dans n'importe quelle autre espèce. Les *mauvaises herbes* deviennent alors résistantes aux pesticides, induisant ainsi un cycle infernal de lutte entre cultures et parasites. Les souches naturelles, elles aussi, seront fatalement contaminées un jour par les OGM voisins et la distance de sécurité, quelle qu'elle soit, n'y changera rien : le pollen a pour fonction naturelle de se répandre à très grandes distances. L'agriculture *avec ou sans OGM* veut dire *avec OGM*. De ce fait les *appellations d'origine contrôlée* (AOC) que l'on met en place en agriculture bio sont mort-nées. Tels qu'ils sont conçus à l'heure actuelle, les OGM servent donc surtout de cheval de Troie aux compagnies agroalimentaires (surtout américaines) qui veulent par ce biais s'approprier les agricultures européenne et mondiale : les cultivateurs utilisant leurs graines deviennent légalement *captifs* de ces compagnies, pour les semences comme pour les produits d'épandage.

Il y a donc des risques écologiques et économiques qui exigent une réflexion sérieuse et indépendante sur le long terme. On peut douter qu'elle ait eu lieu, puisque le vote de la loi s'est passé dans une opacité profonde : quel a été le poids des groupes de pression agroalimentaires ? Nul ne le sait, mais la façon pour le moins surprenante dont le vote s'est passé à l'Assemblée et au Sénat laisse soupçonner qu'il a été déterminant. Mais tout n'est pas blanc ou noir, et les OGM ont leur place dans une politique menée dans l'intérêt du citoyen et de l'environnement, surtout si l'on considère que du fait de la demande d'une population mondiale en croissance exponentielle dans un environnement en bouleversement, les OGM seront probablement l'une des seules solutions adaptatives viables pour répondre sur le court terme aux besoins ou aux crises de l'agriculture de masse.

Le principe d'une loi *OGM* est donc une bonne chose : elle précise les choix de la France, leur conformité avec les directives européennes, elle protège la recherche, et tout le monde sait où l'on va. Certains points restent fortement critiquables : elle est construite sur des bases opposées à celles du *Grenelle de l'Environnement* qui avait posé le principe de précaution en préalable absolu. Ici c'est l'inverse qui est fait : au lieu de déclarer que les OGM sont interdits sauf en cas d'accord sur leur usage, la loi dit explicitement l'inverse : ils sont autorisés sauf si l'unanimité est contre. Donc ils sont autorisés. Le traitement strictement financier du risque (responsabilité civile des producteurs) est inquiétant, le *délit de fauchage* est inutile et l'affichage d'une tolérance (0,9 %) dans les productions sans OGM est une absurdité : on sait ce qu'une dizaine de lapins introduits en Australie ont pu finir par faire comme dégâts à l'environnement. On ne maîtrise pas la nature comme on maîtrise une entreprise, et les mauvaises surprises sont la règle quand on ouvre la boîte de Pandore.

Alors quelle position prendre ? Nous l'avons déjà exprimée dans nos colonnes (2) : oui aux OGM, mais pas ceux-là, et pas comme ça. Il y a beaucoup à espérer des OGM, mais plus encore à craindre d'une loi qui s'est votée contre l'opinion et sous la pression des groupes de pression agroalimentaires américains.

François VILLEMONTEIX

(1) Agricole, car pour le reste cela fait longtemps que les OGM font partie du paysage sans que personne n'y trouve rien à redire : qui cela trouble-t-il encore que l'inscription *arôme naturel de vanille* sur un yaourt veuille dire que l'arôme est produit par une bactérie génétiquement modifiée ?

(2) Voir *Royaliste* n° 756 du 2 octobre 2000.

Danger

Solitude des salariés

Au cours de la première année du quinquennat de Nicolas Sarkozy, le travail de sape contre les droits des salariés - déjà bien avancé par les gouvernements de droite et de gauche précédents - s'est accéléré.

Dernier coup de boutoir en date : le projet de loi de **réforme du temps de travail** qui devrait être adopté par le Parlement dès ce mois de juillet. On a beaucoup parlé du contenu de ce texte, y compris dans nos colonnes (1). Texte qui réforme, outre le temps de travail, la représentativité syndicale, la fondant essentiellement sur l'audience obtenue par chaque organisation dans les entreprises.

Mais rien ou peu s'en faut, n'a été dit sur le fait que cette loi, pourrait bouleverser - au sens premier du terme qui intègre une charge violente - l'un des principes fondamentaux du droit social en France. Si elle est adoptée en l'état, elle risquerait, en effet, de consacrer ce qu'on appelle l'inversion de la hiérarchie des normes. Jusqu'à présent, la loi fixait un seuil minimal que les entreprises étaient contraintes de respecter ; ce socle pouvait être amélioré par des accords de branche, qui pouvaient eux-mêmes à leur tour être amélioré par des accords d'entreprise.

Demain, à l'inverse, la loi se fera dans les entreprises ; ce sera donc la porte ouverte à tout et n'importe quoi. Certes, depuis le passage d'un certain François Fillon au ministère du Travail, il était déjà possible de signer des accords dérogeant à la loi, ce sera désormais la règle commune. Les salariés, surtout dans les très petites entreprises (TPE) où il n'y a pas de représentants du personnel et encore moins de syndicat, et dans une moindre mesure, dans les petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI), seront soumis aux décisions de leurs dirigeants, uniquement guidées par les règles du marché.

■ ***Des révoltes catégorielles dispersées mais qui ne sont plus maîtrisées ni encadrées...***

Tout ceci donne un sentiment de démission de l'État face aux forces du marché. Sentiment renforcé par un autre projet de loi *en faveur des revenus du travail* présenté en conseil des ministres le 2 juillet 2008. Selon ce projet l'augmentation du Smic sera désormais fixée par une commission d'experts, en tenant compte uniquement de considérations économiques. Le texte proposé est on ne peut plus clair : « *La commission (...) conduit une analyse économique sur les évolutions du marché du travail, en particulier l'évolution de la productivité, le partage de la valeur ajoutée, la compétitivité des entreprises, l'évolution des salaires minima dans les pays comparables, les interactions entre salaires et emploi, la structure des salaires et l'évolution des prix* ». Le fonctionnement de cette commission, pas plus que sa composition, ne sont précisés dans le texte, et devraient être définis ultérieurement par décret.

Or, le salaire minimum, notion créée au début du siècle dernier par les catholiques sociaux, est destiné à permettre au travailleur et à sa famille de vivre **décemment** ; il doit donc être établi indépendamment des considérations économiques. Le Smic ne remplit déjà plus cette fonction - qui peut vivre *décemment*, aujourd'hui, avec un peu plus de 1 000 euros par mois ? - on peut donc craindre pour l'avenir lorsque l'État, qui devrait garder le dernier mot, se défaussera de ses responsabilités en se retranchant derrière la décision de cette commission.

Face à cette situation, les organisations syndicales sont impuissantes, piégées par Raymond Soubie. Conseiller social de Nicolas Sarkozy, après l'avoir été de Raymond Barre alors Premier ministre, l'un des meilleurs connaisseurs du système social et surtout fin manœuvrier, il est à l'origine de la division syndicale qui a éclaté au grand jour le 17 juin dernier avec l'échec de la mobilisation. Pour faire passer la politique antisociale du président de la République, il lui fallait d'abord casser l'unité syndicale qui avait contribué à l'échec du CPE. Une division durable puisque, à la fin de l'année, les salariés seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants dans les conseils de prud'homme. Les organisations syndicales devraient donc continuer à faire cavalier seul, au moins jusqu'au mois de décembre. Ensuite, elles panseront leurs plaies.

Malgré tout, la CFDT et la CGT, qui ont permis, en signant avec le Medef en avril dernier la position commune à l'origine de la remise en cause de fait des 35 heures, prévoient une rentrée sociale chaude ; la CGT-FO et la CFTC en appellent à la grève générale à la mi-septembre et en attendant font circuler une pétition *sur les retraites, le pouvoir d'achat et le temps de travail* (2).

Devant la division syndicale, les salariés vont devoir se débrouiller seuls. Est-ce à dire que le gouvernement sera pour cela tranquille et pourra continuer, avec zèle, à revenir sur les acquis sociaux ? Rien n'est moins sûr. Les organisations syndicales ont montré par le passé (notamment en mai 1968, en 1995, en 2006) que, en accompagnant les mouvements sociaux, elles pouvaient permettre d'éviter tout débordement préjudiciable à la paix civile. Déstabilisées, elles ne pourront pas remplir ce rôle. Le gouvernement aurait donc tort de croire que tout lui est permis.

Nicolas PALUMBO

(1) *Royaliste* n° 928 du 9 au 22 juin 2008.

(2) On peut se procurer cette pétition sur : www.cftc.fr ou www.force-ouvriere.fr.

Tocqueville

Autorité et démocratie

Philosophe et historien des idées politiques et constitutionnelles, Lucien Jaume est directeur de recherche au CNRS et membre du centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF). Auteur d'ouvrages qui font référence (*Hobbes et l'État représentatif moderne*, PUF, 1986 ; *Le Discours jacobin et la démocratie*, Fayard, 1989), notre invité se consacre à l'étude de la philosophie politique du libéralisme et a récemment publié une biographie intellectuelle de Tocqueville (Fayard, 2008). C'est une pensée profonde et paradoxale que Lucien Jaume nous présente : elle est indispensable pour comprendre l'histoire des idées démocratiques dans notre pays.

■ Royaliste : Comment définiriez-vous Tocqueville ?

Lucien Jaume : Comme *Hermès psychopompe* - celui qui entraîne les âmes vers l'autre monde. Mais Tocqueville est un Hermès qui accomplit cette mission pour les royalistes - les légitimistes, son milieu d'origine, et pour les Français en général.

Il y a donc une stratégie dans sa *Démocratie en Amérique* qui est, aussi, un livre sur la France.

■ Royaliste : C'est une provocation ?

Lucien Jaume : Non ! Tocqueville l'écrit lui-même à son ami Louis de Kergorlay : « *il n'est pas une seule page de mon livre où je n'aie pensé à la France* ». Il y a dans *La Démocratie en Amérique* une comparaison implicite entre les États-Unis et la France - à charge pour le lecteur de faire cette comparaison entre ce que l'auteur dit des États-Unis et ce qu'il en est de l'Europe et de la France.

Le sens du livre est donc à interpréter - d'abord par le contexte et par ce que les lecteurs de l'époque pouvaient discerner. Selon le conseil de Lucien Febvre, il faut se garder de raisonner avec nos catégories lorsque nous travaillons sur des époques passées.

Étudiant la pensée d'un auteur très connu, j'ai aussi tenté de retrouver le Tocqueville secret, qui nous permet de comprendre la genèse de son ouvrage. C'est tout le passé de la France qui travaille *La Démocratie...* comme il travaillera plus tard *L'Ancien Régime et la Révolution*. On y retrouve les traditions familiales et ses grands personnages. Le totem de la famille, c'est Malesherbes, *défenseur du roi vis-à-vis du peuple et du peuple vis-à-vis du roi*, comme dit Tocqueville. Quant à ses parents, ils sont emprisonnés sous la Terreur et c'est la chute de Robespierre qui les sauve de la guillotine. Sa tradition familiale, c'est à la fois la noblesse de robe (Lamoignon, Malesherbes) et la noblesse d'épée par son père, avec notamment un ancêtre qui a combattu à Hastings.

■ Royaliste : Et les influences intellectuelles ?

Lucien Jaume : Dans *La Démocratie...* on trouve les principaux courants intellectuels de sa jeunesse - l'époque de la Restauration. Le premier Lamennais, l'ultraroyaliste et l'ultramontain, l'auteur de *L'Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817) est très important pour Tocqueville. Bonald aussi.

La politique française, les traditions familiales et les lectures de jeunesse de Tocqueville sont filtrées selon le projet intime de l'auteur qui, à mon avis, s'énonce en ces termes : qu'en est-il du problème de l'autorité dans la démocratie, c'est-à-dire dans la société moderne qui existe en Amérique et dans laquelle la France, tôt ou tard, entrera pleinement. Mais c'est avant tout un moraliste.

■ Royaliste : En quel sens ?

Lucien Jaume : Il est moraliste au sens du XVIIe siècle : il étudie les mœurs de la société, éventuellement avec un esprit critique mais sans *faire la morale*. Il aide la société à se connaître, du point de vue des valeurs qu'elle respecte ou feint de respecter. Je montre que toute la théorie augustinienne et janséniste de l'amour-propre nourrit profondément l'analyse de la société des *jouissances matérielles* - de la société marchande et capitaliste.

■ Royaliste : Quelles sont les raisons du voyage aux États-Unis ?

Lucien Jaume : Lorsque tout s'effondre pour lui, en 1830, Tocqueville se pose de grandes questions : « *Qui suis-je* ? », « *Qui sommes-nous* ? » (nous, famille aristocratique) du fait de la chute des Bourbons, de la révolution de 1830 et de l'arrivée au pouvoir de la bourgeoisie.

La réponse est qu'il faut fuir la France pour se retrouver, sous le prétexte d'une enquête pénitentiaire qu'il mène effectivement. Lorsque Tocqueville arrive aux États-Unis, il écrit que ce qui l'intéresse, c'est le problème métaphysique de l'homme. Cet enfant des deux noblesses de robe et d'épée est pour le moins en décrochage, en conflit intérieur par rapport aux valeurs

aristocratiques de son milieu : l'honneur, la hiérarchie, l'indépendance de l'esprit, la fidélité. Mais Tocqueville refuse l'absolutisme.

Tocqueville est un monarchiste qui pense qu'aucun des rois n'a aimé le peuple. Plus tard, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, il écrira que seul Louis XVI a aimé le peuple - tragique exception. Surtout, Tocqueville, très proche de Chateaubriand, pense comme son parent que leur époque marque la fin de l'aristocratie et le début de la démocratie. Il est très conscient du déclin des autorités traditionnelles - qu'il s'agisse des autorités locales (le seigneur, le curé, l'échevin), des autorités nationales (rois et princes), des autorités symboliques (les ecclésiastiques, les grands écrivains).

■ Royaliste : Quelle est la définition tocquevillienne de la démocratie ?

Lucien Jaume : Il y a chez lui deux registres : la démocratie est un régime politique (le parlementarisme, le suffrage universel...) ; la démocratie est un état social, c'est-à-dire un ensemble de mœurs, de croyances - l'opinion publique. C'est aussi un ensemble de relations interindividuelles : des citoyens libres et égaux éprouvent constamment leur liberté et leur concurrence dans leurs relations. Cet état social, c'est aussi des règles et des normes spontanément produites, auxquelles s'assujettissent les individus qui les fabriquent sans s'en apercevoir - et ceci jusqu'au conformisme social.

Tocqueville anticipe Durkheim définissant le fait social comme quelque chose d'extérieur à l'individu, qui s'impose à lui, qui le contraint - alors que pourtant le fait social est fabriqué par ces mêmes individus. Par exemple, nous transformons sans arrêt la langue française mais cette langue me contraint à parler comme je parle.

■ Royaliste : Sa pensée sur l'égalité est mieux connue...

Lucien Jaume : Il faut relire l'introduction à son livre : une force providentielle pousse les hommes vers toujours plus d'égalité. L'égalité est le moteur de l'Histoire : égalité devant la loi, égalité des conditions, égalité matérielle. Il affirme que ce mouvement ne s'arrêtera pas devant la propriété privée - lui qui déteste le socialisme et qui le combattra en juin 1848.

Tocqueville observe que la société américaine est beaucoup plus libre qu'en Europe, car la société s'est fondée par le bas - par les communautés qui se sont donné leurs lois. Il admire les municipalités de la Nouvelle-Angleterre, sans représentation permanente, où le corps des citoyens tranche sur les grandes questions et nomme des administrateurs provisoires pour exécuter ses décisions. L'Amérique pour lui, c'est la souveraineté du peuple par le bas alors qu'en France cette souveraineté a toujours été captée par l'État. C'est là une thèse légitimiste : celle des libertés municipales, pour la *démocratie de proximité*.

Bien entendu, le fédéralisme permet de maintenir un certain nombre de relations dans l'ordre de la généralité : c'est ce qu'il appelle la *décentralisation américaine* alors que le terme n'existe pas aux États-Unis ! Pris au pied de la lettre, ses chapitres sur la décentralisation n'ont aucun sens. Les Américains n'ont rien décentralisé : ils ont construit un système fédéral avec la Constitution, la présidence, le congrès... C'est en France que la question de la décentralisation se pose et les Français l'ont pendant longtemps refusée par crainte de l'éclatement de la nation : sous la Révolution, on peut être guillotiné pour fédéralisme mais je n'ai jamais trouvé un seul fédéraliste !

Quant à la *décentralisation américaine*, Tocqueville donne évidemment un cours de droit public aux Français. Mais il greffe sur celui-ci la réflexion du moraliste et du sociologue car dans la municipalité américaine (pas celle du Sud esclavagiste, ni celle de l'Ouest !) les gens se voient et se parlent - mais aussi se contrôlent en permanence. C'est là une source d'oppression qu'il ne cache pas : le dimanche, les puritains ferment les cafés. L'admiration de Tocqueville est nuancée : jamais il n'a rêvé d'américaniser la France contrairement à ce qui a été dit. Il a voulu comparer un modèle étranger à la réalité française.

Somme toute, les nouvelles formes d'autorité peuvent conduire la société aussi bien vers la liberté que vers le despotisme - celui de Louis-Napoléon Bonaparte qu'il a vu s'instaurer. Le despotisme se nourrit des vices même que la démocratie (comme état social) entretient : dépolitisation par individualisme égoïste, recherche des jouissances matérielles. Le despotisme vient du désintérêt des citoyens pour la politique : la recherche du confort individuel est l'une des faiblesses de la démocratie.

■ Royaliste : Mais l'opinion publique ?

Lucien Jaume : L'opinion publique est l'une des grandes contradictions de l'homme démocratique. Celui-ci est très fier de son opinion mais, dans la société égalitaire, son opinion ne vaut pas plus que celle des autres. L'égalité le rend indépendant de ses semblables, mais elle le livre isolé et sans défense à l'action du plus grand nombre : comment puis-je avoir raison contre des millions de citoyens qui sont mes égaux ? Il y a une pression immense de la puissance de tous sur l'esprit de chacun. C'est à croire que Tocqueville regardait la télévision !

Tocqueville estime que la révérence envers l'opinion publique est une religion. Contrairement à la thèse de Marcel Gauchet - la démocratie est une sortie de la religion - la démocratie est pour lui une entrée en religion ! La société se célèbre elle-même dans le culte de son propre spectacle : nous sommes la majorité et nous en sommes fiers. C'est une thèse qui va très loin : Tocqueville considère qu'il n'y a pas de démocratie sans religion collective. La religion - surtout la religion chrétienne selon Tocqueville - est nécessaire pour limiter l'appétit des hommes en démocratie.

Là encore on retrouve Durkheim, qui a lu Tocqueville : pour Durkheim, la religion est la façon dont la société se célèbre elle-même parce que dans la religion les hommes se sentent unis. En même temps, dans la religion, une autorité se forme : elle peut être instituée mais elle n'a pas besoin d'une église.

Ai-je besoin de vous dire que Tocqueville et Durkheim soulèvent là une très grande question ?

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

📖 Lucien Jaume - « ***Tocqueville*** », Fayard, 2008, 475 pages, prix franco : 28 €.

Achat immédiat

Uchronie

La révolution américaine

L'Amérique est de retour. Le rêve américain ringardise l'Europe.

On ne peut pas trouver de bilans plus contrastés que ceux de Sarkozy et d'Obama en cette année 2012 où tous deux sont soumis à réélection. L'appétit d'Amérique qui s'était manifesté en 2008 était à la mesure de la désaffection vis-à-vis de l'Europe. On espérait de l'Amérique tout ce que l'Europe refusait : en premier l'accès à l'éducation et à la recherche dont Obama avait fait son cheval de bataille en surfant sur la révolution technologique de l'Internet, qui lui apportait la base la plus solide de son électorat, les jeunes diplômés, post-industriels. Surtout on a découvert une nouvelle approche de la mondialisation dont Obama, pour s'assurer les suffrages des plus réticents à voter pour un candidat jugé aussi élitiste que lui, les cols bleus, les *démocrates reaganiens*, avait fait sa priorité.

Il avait en son temps voté contre le traité de libre-échange avec le Mexique et le Canada, mais il n'était pas satisfait. Il avait compris qu'on ne peut pas s'opposer à une mondialisation mais qu'on doit l'orienter, la canaliser, la compenser. Il fallait à tout prix sortir des oppositions partisanes et définir un nouveau consensus économique. Il avait fait le bilan : du *New Deal* de Roosevelt après la grande crise de 1929, keynésianisme de circonstance, de la *troisième voie* de Clinton et Blair, alibi pour sortir de la social-démocratie. Mais aussi des années Reagan (1980-1988) qui furent ses années de formation et qu'il n'a pas rejetées. Une nouvelle synthèse, en avait-il déduit, est possible entre le laisser-faire et l'interventionnisme, entre l'individualisme libéral et la sécurité sociale. À condition de repartir d'ailleurs, des réalités pratiques d'une économie de services, d'une économie virtuelle qui n'obéit pas aux schémas de l'économie politique classique ni à ses théories critiques.

Ces choix économiques n'étaient certainement pas ce qui était le plus évident pendant la campagne présidentielle de 2008, son opposant McCain n'en ayant aucune idée, lui-même ne disposant que d'une faible expérience de ces sujets. On avait pensé qu'ils se déchireraient sur l'Irak ou l'Iran, et voilà que, comme toujours, ils étaient rattrapés par l'économie qui connaissait une crise majeure. Le monde entier était tombé sous le charme d'un jeune premier métis, mais les États-Unis n'en avaient cure. Certes c'était bon signe puisque, pour la première fois, la race ne constituait apparemment pas le premier facteur, mais Obama était à cet égard si atypique. C'était mauvais signe en ce sens que le peuple américain ne le laisserait pas s'occuper des autres. Le monde oubliait simplement que c'était une élection présidentielle américaine destinée à élire celui qui protégerait le mieux les intérêts nationaux américains. La nouveauté était le refus de tout a priori, le rejet de toute posture idéologique. Finis les *think tanks* néo-conservateurs. Bonjour les rêves.

Les rêves de mon père, première autobiographie d'Obama, écrite pour s'en libérer, de l'Afrique, du monde noir étudiant en Amérique. Le monde a cru qu'il allait les continuer. Il n'a pas lu qu'il s'agissait des rêves d'un Luo pour son pays, le Kenya. Exit le père, reste la mère, la Blanche du Kansas, anthropologue spécialiste de l'Indonésie, prématurément décédée en 1995. Si le développement de l'Indonésie est resté pour lui un modèle à généraliser, sur le mode de *l'Alliance pour le Progrès* de Kennedy mort-née en Amérique latine, Obama, grâce à sa mère, à ses grands-parents, est américain où qu'il aille, à Harvard, à Chicago ou au bout du monde. C'est un parcours américain, beaucoup plus identitaire, plus enraciné dans l'Amérique profonde que celui de tous ses prédécesseurs, New Englanders ou New-Yorkers, voire Texans ou Sudistes.

Contrairement aux apparences, il est le plus américain de tous depuis Reagan. On le croit aux antipodes de ce dernier, or ce sont ses années de référence. Or il en va de même pour bon nombre d'Américains qui n'ont pas connu les fameuses années soixante, creuset de la polarisation de leur nation. McCain la dépassait par le bas, retour aux années Eisenhower, les années cinquante, apogée de la guerre froide et du monopole nucléaire. Obama par le haut, les années quatre-vingt, années Reagan, qui connurent le succès que l'on sait puisqu'elles ont porté l'Amérique à un autre apogée en démantelant le bloc communiste. La fin du communisme a scellé le succès des conservateurs, mais les a laissés sans cause. Les néo-conservateurs ont donné l'illusion de prolonger le conservatisme alors qu'ils en étaient l'antithèse libertaire. Les années Bush ont achevé de détruire toute pensée (1). Le terrain intellectuel américain était à qui voudrait le prendre.

Obama a engagé cette révolution. Ce sont les Européens qui, du coup, se sont trouvés poussés vers la sortie. Sarkozy, Berlusconi, Merkel, et quelques autres, tels les sept nains (le G8 moins un), n'avaient certes pas beaucoup de lettres de créance intellectuelles à présenter. L'Europe des Lumières a plutôt fait figure de continent éteint. Le débat a désormais traversé l'Atlantique. Nos meilleurs chercheurs, inconnus chez nous, y participent en leur nom propre. C'est le creuset du monde de demain comme les pré-révolutionnaires le pressentaient à la fin du XVIIIe siècle. C'est de là que nous reviendrons les révolutionnaires de demain qui bousculeront la vieille Europe et le monde.

Yves LA MARCK

■ **PS : Si McCain avait gagné en novembre 2008, cet article n'aurait évidemment pas paru...**

(1) *The New Yorker* du 26 mai 2008 : « *La fin du conservatisme - Les Républicains sont-ils à court d'idées* ? », George Packer.

Avez-vous pensé à notre souscription ?

Voir page 15

Il y a dix ans, Pierre Boutang

par Gérard Leclerc

L'anniversaire de la mort de Pierre Boutang me fait ressouvenir de ce qu'en disait par avance son ami Philippe Ariès, historien anthropologue, singulièrement attentif à la question ! Il venait de lire *Le Purgatoire* cet extraordinaire roman où le philosophe retrace sa propre vie depuis un monde intermédiaire qui n'est plus le nôtre, quoique singulièrement lucide, voire infaillible pour le juger... Les pages où Montalte (Boutang) décrit son propre départ d'ici-bas l'avaient vivement intéressé et un peu indigné. Il jugeait cette mort un peu trop *idéale*, déliée d'angoisse et de souffrance. Et il ajoutait en riant à propos de son ami qu'il considérait comme un **chêne indéracinable**, « *lui, il faudra s'y mettre à plusieurs pour l'abattre* ». Ariès est parti le premier, puis Boutang une dizaine d'années plus tard. Quel extraordinaire chêne était ainsi abattu ! Une force prodigieuse, toujours en mouvement - l'analogie ici ne marche plus. Impavide et extraordinairement mobile, dogmatique mais sans cesse en recherche. Un monument d'érudition qui détestait la cuistrerie, un enraciné dans la tradition accueillant aux nouveautés fécondes. Tous ses paradoxes de penseur expliquent son originalité et l'admiration que lui vouèrent les plus grands : Gabriel Marcel, Jean Wahl, Jean Paulhan, George Steiner et bien d'autres...

La légende Boutang, que lui-même ne faisait rien pour dissiper, veut qu'il ait été le pur continuateur d'une *Action française* qui l'avait marqué avec Maurras depuis l'enfance, bien plus que tous ses maîtres en philosophie. Cela est rigoureusement vrai, mais en même temps complètement inexact. Prenons le sujet singulièrement grave de l'antisémitisme. Apparemment, le continuateur de Maurras poursuit après guerre cette tradition fâcheuse, lançant une campagne contre Pierre Mendès-France qui le révèle impénitent. Et pourtant, une métamorphose va se produire dans les années suivantes, qui n'a rien de fortuit, et encore moins de machiavélique. Si le professeur de Turgot, en 1967, se révèle alors pro-israélien résolu, ce n'est pas seulement parce que sa classe presque exclusivement juive l'a conquis à un sionisme qu'il étudie alors attentivement. C'est parce que *Le salut par les juifs* l'obsède depuis longtemps. Tout jeune avant guerre, il a vécu avec Marie-Claire sa femme, et sa belle-mère, les décades de Pontigny où se rassemblait l'élite intellectuelle du temps. Il n'y avait pas seulement fait la connaissance de Raymond Aron qu'il lira toujours avec un intérêt puissant, il avait rencontré Martin Buber, le plus éminent penseur du judaïsme d'alors. Et cela avait été absolument décisif. Buber sera un de ses inspirateurs majeurs, et il pourra dire de l'auteur de *Gog et Magog* qu'il lui avait ouvert l'intelligence de la Bible. Cela peut paraître incompréhensible à beaucoup. Mais Boutang aura été, à sa manière à lui, un précurseur des retrouvailles entre chrétiens et juifs sur le terrain le plus solide, celui de la culture profonde. Celle qui se déploiera en toute son ampleur dans *L'ontologie du secret* où, dès les premières pages sera invoquée la *Shekina*, la mystérieuse présence de Dieu parmi son peuple...

Je donnerais un autre exemple de sa complexité et de son ouverture avec la propre aventure de ce journal suspect de gauchisme à son origine. Il y avait d'ailleurs quelque chose de vrai là-dedans mais incompréhensible si l'on ne voit pas qu'un Maurice Clavel en était à ce moment le véritable éclaireur et conducteur. Clavel ! Boutang ne connaissait que lui, pour l'avoir rencontré, lycéen de 15 ans au Quartier Latin et tiré du doriotisme. Sylvia Montfort devait me raconter un jour comment Clavel avait été ébloui par son aîné et n'avait eu de cesse de lui ressembler et de l'égaler. Pourtant, aux alentours de 1968, les deux hommes semblent politiquement aux antipodes. L'un soutient, avec quel talent flamboyant, l'insurrection générale. L'autre résiste, transformant sa classe en forteresse retranchée, avec la complicité de tous ses élèves juifs ! Sans trop vouloir nous tresser des lauriers, je pourrais dire que nous avons permis les retrouvailles politiques des deux amis à partir d'une élucidation de ce gauchisme *sui generis*. Bien sûr, il ne s'était jamais vraiment séparés en dépit de sérieux motifs de brouille. Bien sûr, l'évolution religieuse de Clavel et sa polémique contre le progressisme chrétien n'avaient pu que réjouir Boutang. Mais il fallait, je crois, notre médiation pour que devienne possible une analyse commune de la révolte des meilleurs contestataires et l'ouverture à une perspective stratégique où le royalisme ne serait plus l'otage du milieu ambigu de *la réaction*.

Reprendre le pouvoir, l'essai que Boutang publie durant les années 70 dans une petite maison d'édition dirigée par de talentueux ex-gauchistes, est un peu le témoin de cette évolution. Le livre reprend et achève le traité de la légitimité que le philosophe n'a cessé de ruminer depuis toujours et y assume le meilleur de sa propre tradition. Non sans marquer une inflexion décisive par rapport au maurrassisme classique. Le chef de l'*Action française*, qui avait été pourtant fédéraliste avant de devenir royaliste, n'avait jamais voulu penser l'articulation de l'autorité et du consentement populaire, celui-ci lui semblant être une concession à un parlementarisme ruineux pour l'État. Boutang, à l'inverse, pense qu'il n'y a pas de légitimité possible sans le dialogue organisé du pouvoir et du peuple, selon un ordre qui garantit la logique profonde du politique. Ce faisant, il est d'ailleurs conséquent avec l'acquiescement qu'il a donné à Charles de Gaulle aux origines de la Ve République et en faveur de l'élection du président au suffrage universel. Si l'on ajoute à cela l'ouverture révolutionnaire clavelienne, on comprend l'importance symbolique des *Journées royalistes* de 1978, organisées par la Nouvelle Action royaliste, où les deux amis se retrouvent pour soutenir l'idée d'une légitimité révolutionnaire, fondée sur l'alliance nouvelle du roi et du peuple. Cela, bien sûr, en connivence avec Mgr le comte de Paris. Et avec la présence physique des fils de Georges Bernanos et de Maurice Thorez...

Mais j'aurais scrupule à ne pas clore cette évocation par la dimension proprement philosophique d'un des grands penseurs de la seconde moitié du vingtième siècle. Juste avant de mourir prématurément, Clavel avait obtenu de Boutang sa superbe *Apocalypse du désir*, d'une densité incroyable où la liberté du métaphysicien s'affirmait dans sa libre transgression des frontières opaques entre la philosophie et la théologie. Là encore, d'ailleurs, il montrait combien il était librement fidèle à la famille d'esprit à laquelle il continuait de rendre hommage. Non seulement, on était loin de tout positivisme méthodologique, le combat intellectuel atteignait une plénitude qui brisait tous les obstacles. Mais le philosophe ne craignait pas de braver le traditionalisme religieux étroit pour se reconnaître dans les avancées les plus fécondes qui avaient préparé Vatican II. Il faudra redécouvrir ce Boutang-là, avec tous ses paradoxes déterminants et la révolution de fond dans laquelle un Péguy se fut reconnu, car elle accomplissait et innovait sans détruire. ■

Les racines de la liberté

En France, comme en Angleterre, comme aux États-Unis, la liberté a une histoire : la liberté des Modernes plonge loin dans le passé de la nation. Bien avant la Révolution française, des recherches ont lieu, des débats se nouent. Nous les avons déjà évoqués avec Claude Nicolet, Blandine Kriegel... Nous reprenons cette question complexe et toujours disputée avec Jacques de Saint-Victor, qui est historien des idées, critique littéraire, maître de conférences à l'université de Paris VIII. Controverses philosophiques, guerres de mémoires, enjeux de pouvoirs, conflits de clans et de classes : sous l'uniformité apparente de l'Ancien régime, les matrices de la liberté...

■ **Royaliste : Comment se pose la question de la liberté en France avant 1789 ?**

Jacques de Saint Victor : Il existe plusieurs théories. La plus classique est la conception libérale : la liberté conçue à partir de l'individu et d'un concept de non-ingérence : je suis libre si l'État ne vient pas me dire ce que je dois faire, penser ou croire. C'est la conception que défendent aussi bien les tenants du libéralisme économique d'aujourd'hui que les libertaires : il faut se préserver de toute forme de paternalisme.

Il existe deux autres conceptions de la liberté :

- l'une est absolutiste et résulte des guerres de religion. C'est pour en sortir que de nombreux auteurs - je pense notamment à Bodin - ont essayé d'élaborer une conception très forte du pouvoir. C'est ainsi qu'est né le courant des Politiques, qui ont développé l'idée qu'un pouvoir fort préservait la liberté de conscience.

- l'autre est républicaine : elle conçoit la liberté comme un moyen de canaliser les affrontements à travers le débat politique. J'ai montré comment cette conception a fortement marqué le débat français et comment elle a abouti à une impasse.

C'est la conception libérale, qui prédomine paradoxalement : nous croyons que c'est la République qui triomphe en 1792 et c'est vrai d'un point de vue politique ; mais ce n'est pas l'idée républicaine qui l'emporte sur le plan philosophique.

■ **Royaliste : Quelles sont les origines des différentes conceptions de la liberté ?**

■ **Jacques de Saint Victor** : En France, les termes du débat sont plutôt méconnus. Lorsqu'on examine la conception républicaine, on pense fréquemment à la tradition néo-romaine élaborée par les grands penseurs de la République, de Cicéron à Polybe. Cette conception rappelait toute l'importance du modèle constitutionnel que l'on va appeler la monarchie mixte. Elle s'oppose à la pensée française, absolutiste, qui n'est pas récusée sous la Révolution. En 1789, on mettra la Nation à la place du roi, mais on conservera ce caractère absolu de la souveraineté.

Face à ce courant, il y a, dans l'histoire des idées, un courant favorable à une conception beaucoup plus modérée du pouvoir qui se définit par l'idée d'une monarchie mixte qui réunit les vertus du gouvernement monarchique, aristocratique et républicain. Cette articulation - Polybe plus encore qu'Aristote a été le premier à la mettre en forme - renvoie à la République romaine qui avait les Consuls, le Sénat et les Comices de la plèbe. C'est ce que l'on retrouve chez Machiavel après les guerres de religions.

■ **Royaliste : Quelles sont les conséquences de la révolution anglaise ?**

Jacques de Saint Victor : Le débat va ressurgir en Angleterre au XVIIe siècle à l'occasion de la première révolution des années 1640, la plus violente qui aboutira à l'assassinat de Charles Ier. Il sera le premier roi d'Europe à mettre sa tête sur le billot. De nombreux auteurs, à commencer par Harrington cité abondamment par Montesquieu, vont se réclamer de cette tradition républicaine pour essayer de bâtir de nouvelles institutions. C'est ce que l'on va appeler le Commonwealth, le gouvernement fondé sur le bien commun, référence à la constitution républicaine telle que l'entendaient les Anciens.

Ce débat anglais de 1640 n'a pas d'influence en France, en proie à la Fronde. En Angleterre, il y aura la Restauration de Monck, puis une deuxième révolution en 1688. Les Whigs considèrent que Jacques II Stuart ne correspond pas au monarque tel qu'on le souhaite. Les puissants et les grands propriétaires pensent que le pouvoir doit être limité. Ils parviennent à écarter Jacques II et la dynastie des Hanovre remplace celle des Stuart. Cette deuxième révolution va profondément marquer les élites françaises, frappées par l'effondrement rapide de la monarchie absolue des Stuart.

Un second élément a marqué les consciences : ce sont les arguments utilisés par les

Whigs pour justifier un changement de dynastie, car il s'agit d'une révolution de palais, donc d'une usurpation du point de vue des Stuart. On pense généralement que c'est Locke, avec sa théorie du contrat social et de l'état de nature, qui a servi de justification à la révolution anglaise de 1688 : l'homme, en passant de l'état de nature à l'état social, passe un contrat dont il peut se dédire et changer le mandataire social, donc le roi. Cette conception est venue a posteriori.

Le nouveau parlement considère que le roi Stuart a manqué au contrat historique et politique qui aurait été conclu entre la nation anglaise et son roi. Au nom de l'histoire, et non de la nature, on va écarter l'ancienne dynastie conformément à toute la tradition anglaise. Les Whigs ne se considèrent pas comme des révolutionnaires, mais comme des restaurateurs. La révolution anglaise, contrairement à la nôtre, se conçoit comme une restauration et se fait au nom du passé. Cet argument va réveiller en France un débat latent, dans l'intelligentsia, autour des origines de la Nation.

■ Royaliste : Quels sont les termes de ce débat ?

Jacques de Saint Victor : Il est né au moment de la Renaissance avec la découverte de la méthode historique : on démontre alors que la France est née avec Clovis. Cette question de l'origine de la monarchie se transforme, avec les guerres de religions, en une question sur l'origine de la nation française. Ainsi, les monarchomaques remettaient en cause le pouvoir absolu du roi. Ce sont eux qui vont se réapproprier cette histoire nationale. Le plus célèbre d'entre eux est un professeur de droit, Hotman, qui a écrit le *Franco Gallia* daté de 1576 : il affirme que le pouvoir royal est né de la conquête franque et qu'il résulte de l'élection. Hotman veut mettre en évidence que le pouvoir royal n'est pas absolu, et qu'il est partagé avec les guerriers. Il considère que la monarchie française a dévié en accentuant son pouvoir absolu et en abandonnant les institutions centrales qui furent à l'origine de cette monarchie, en particulier les assemblées de la nation, revues à travers les États Généraux.

Le programme monarchomaque consiste à rétablir une monarchie qui va bien au-delà de la monarchie tempérée défendue avant la fin du XVIe siècle par les juristes modérés. Il s'agit d'une monarchie limitée où le pouvoir doit être partagé avec les États Généraux. Cette conception est évidemment combattue par les juristes royaux. Elle disparaît du débat français pour passer dans le débat anglais. La monarchie anglaise est une monarchie limitée qui repose sur un accord entre le roi et le parlement. La conception française est ignorée, voire méprisée, par les Anglais qui se dotent du concept du *King in Parliament*, c'est à dire le roi dans son parlement. Pour eux, il n'y a pas de puissance supérieure, mais au contraire une co-souveraineté. Cette idée est oubliée en France jusqu'à la révolution anglaise de 1688.

■ Royaliste : La conception anglaise favorise-t-elle la contestation française de l'absolutisme ?

Jacques de Saint Victor : Un certain nombre de penseurs dans l'entourage royal vont s'inspirer de l'exemple anglais pour contester l'absolutisme qui s'est structuré au fur et à mesure sous Henri IV, Louis XIII et surtout Louis XIV. Cette pensée est encore prudemment abordée, par exemple par Fénelon. Sa conception est celle de la monarchie tempérée, mais on sent qu'il est déjà inspiré par la tradition historique des monarchomaques. Cela va aller beaucoup plus loin à partir des dernières années du règne de Louis XIV, et surtout avec la Régence. C'est le début de l'exaltation du modèle anglais.

À cette époque, on va tenter une expérience politique majeure : la polysynodie. Ce n'est pas encore le modèle anglais, mais l'idée consiste à revenir à un gouvernement où le roi ne serait pas seul à décider, mais devrait élaborer ses décisions avec des conseils, en l'occurrence des conseils de Grands. Ce système échoue parce que le Régent ne veut pas qu'il fonctionne. Mais l'idée est définitivement diffusée dans le débat public, c'est à dire dans les salons et les académies, dans les milieux éclairés et aristocratiques, que le pouvoir royal avait usurpé son pouvoir en allant trop loin par rapport à ce que l'esprit des origines pouvait justifier.

■ ***Montesquieu un penseur décisif mais méconnu.***

C'est alors que de nombreux auteurs font un travail historique substantiel - surtout Boulainvilliers qui voudrait donner à la France la *Magna Carta* anglaise. C'est lui qui réécrit l'histoire, non plus en partant des **races** royales, comme on le disait à l'époque, mais en partant de la nation. À partir de Boulainvilliers, un courant se développe dans la noblesse qui souligne tout ce que la monarchie française a usurpé comme pouvoir.

Ce mouvement va être ensuite relayé par un groupe de pression plus corporatiste, mais aussi plus puissant, constitué des parlements. Ils vont eux aussi bâtir une histoire mythique selon laquelle ils seraient les représentants de ces assemblées de la nation qui ne survivraient qu'à travers les réunions des parlementaires. Ce débat va fragiliser la monarchie française dont le fondement était, depuis le XVIe siècle, une souveraineté absolue et unitaire.

■ Royaliste : Comment se situe Montesquieu par rapport aux thèses de Boulainvilliers ?

Jacques de Saint Victor : Montesquieu fait semblant de critiquer Boulainvilliers, mais il s'inscrit dans ce courant. Pour lui, toutes les lois sont du roi, mais par le consentement du peuple. L'édit de Pistes est le texte central qui est toujours opposé au pouvoir royal, à travers tous les arrêts des parlements de 1750 jusqu'en 1789, pour lui dire qu'il n'est pas légitime à réformer seul le royaume. En 1788, le parlement de Paris demande, au nom de l'histoire, que les États Généraux soient réunis comme en 1614.

Mais les adversaires aristocrates de la monarchie voient surgir une masse plus puissante qu'eux : la nation c'est, pour l'essentiel, le Tiers État. Désormais le débat dérape. Ce n'est plus au nom de l'histoire qu'il s'agit de réunir les États Généraux, mais au nom de la raison. Le centre de préoccupation politique des Français sera la lutte contre les aristocraties et les privilégiés.

À ses débuts, la Révolution n'est plus, avant tout, une révolution contre le pouvoir absolu, mais une révolution sociale, égalitaire, contre les privilégiés.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR

📖 Jacques de Saint Victor - « ***Les racines de la liberté – Le débat français oublié 1689-1789*** », Perrin, prix franco : 22 €.

Achat immédiat

Vivre libre ou mourir

Sa Grandeur est étonnante de duplicité... Elle se présente sur tous les fronts. Elle nous a fait le coup du Guy Môquet en le présentant comme un grand Résistant... Martyr de la France certes ! Résistant certes ! Mais résistant seulement à la République de Daladier et au décret interdisant le Parti Communiste...

Voilà qu'elle nous fait maintenant le coup des Glières en préfaçant le livre de Patrick de Gmeline (1) sur Tom Morel et en prétendant en faire **sa** Roche de Solutré. On a vraiment l'impression qu'il découvre l'histoire de France aux rythmes de ses campagnes électorales... Passons ! Tom Morel restera bien plus dans nos mémoires que les élucubrations de *Sa Grandeur*. Tom Morel fut comme nombre de résistants un authentique patriote et un grand chrétien. C'est la vieille France un peu conservatrice, un peu réactionnaire, un peu sociale qui s'est opposée. Encore que, comme nombre de résistants, Théodose Morel ne fut pas un engagé de l'ombre dès 1940.

Il n'est pas un vaincu de la drôle de guerre. Saint-Cyrien promotion *Maréchal Lyautey* il a rêvé de combattre sur les frontières de l'Est ou du Nord... Il fit la guerre dans le prestigieux *27e Bataillon de Chasseurs Alpins*. Il la fit victorieusement ! Pas un Italien fasciste ne franchit la frontière qu'il devait défendre. Il sera fait chevalier de la Légion d'honneur, à 24 ans, pour avoir capturé une compagnie italienne. Reste, comme il est souvent rappelé, l'amertume de ces combattants du front alpin, invaincus, qui devaient admettre que la bataille de France était perdue.

Estienne d'Orves dans la Royale, elle aussi invaincue, n'acceptera pas et ira à Londres chez le général de Gaulle. De retour en France il deviendra, lui le royaliste, le premier fusillé du mont Valérien au nom de la France Libre.

Pendant ce temps, le lieutenant Théodose Morel sera appelé par le colonel de Jarnieu (un royaliste) auprès de lui. Il participera, comme de nombreux militaires aux ordres de Weygand et de Lattre de Tassigny (royaliste) à la cache des armes. Il deviendra, jusqu'en novembre 42, instructeur à Saint-Cyr repliée en zone Vichy. Il sert et cela est très important sous les ordres du commandant Jean Valette d'Osia (une grande famille royaliste). Autour de Valette d'Osia, on retrouve Jacques de Griffolet d'Aurimont (royaliste) et d'autres encore. La cache des armes se fait chez le comte Jean-François de Roussy de Sales comme chez le marquis de Virieu etc., toutes des grandes familles pas très républicaines... Je précise cela parce que Patrick de Gmeline, dans son livre, ne mentionne l'appartenance des monarchistes qu'à la seule Milice... Est-ce un manque d'informations ou un déni d'honnêteté ?

Revenons sur l'histoire. Après novembre 1942 le semblant de France non occupée est envahie. Seul tente de résister de Lattre de Tassigny. Théodose Morel est démobilisé le 28 novembre. Il prend contact avec la Résistance et *Radio Patrie* (financée par l'*Intelligence Service* anglais) par l'intermédiaire de Pierre de Bénouville. Mais son véritable contact reste son ancien chef : Valette d'Osia qui commande l'*Armée Secrète* (gaulliste) dans les Alpes.

À l'intérieur de la Résistance les débats sont âpres entre la ligne *Maquis de fixation* défendue par Jean Moulin et la ligne *Maquis de harcèlement* défendue par la majorité des groupes dont Henri Frenay. Dans l'Ain, le chef incontesté de la Résistance est le colonel Romans-Petit (tiens, un autre royaliste). Après l'arrestation, l'évasion et le départ pour Londres de Valette d'Osia, il devient le chef de l'A.S. pour la Haute-Savoie recevant mission de Londres de trouver un terrain de largage pour les containers destinés à la Résistance. Romans-Petit organise une école pour que les réfractaires maquisards du STO (2) deviennent une vraie armée de Résistance. Théodose Morel (*Tom* en résistance) y passera la fin de l'année 43. Romans-Petit le choisit pour organiser le terrain de largage des Glières. Fin janvier 44, Tom Morel monte au plateau. L'épopée va durer, pour lui, 38 jours. 38 jours de tractations et de reniements, 38 jours d'un combat inégal qui va transformer le plateau des Glières de simple terrain de largage en Maquis de fixation.

Glières va devenir le lieu par excellence de l'héroïsme des résistants (465 dont 129 morts). Ils vont tenir contre d'abord les Gardes mobiles, les GMR (Groupe Mobile de Réserve - vichyste), la Milice (1200 hommes.), puis la Luftwaffe (qui bombardera le plateau) et enfin la Wehrmacht (6581 hommes.). Cette héroïque défense va être incarnée par Tom Morel parce qu'il fut le chef, l'organisateur et le fédérateur des résistants de tous bords. Comme dans le Vercors ce ne fut pas seulement des communistes qui s'y engagèrent. D'ailleurs à l'arrivée des maquisards FTP (communistes) Morel les accueille ainsi : « *Ici, il n'y a plus d'A.S. ou de F.T.P., c'est une unité de la nouvelle armée française, celle qui s'est battue en Afrique, qui se bat actuellement en Italie et qui va bientôt se battre sur le territoire français pour le libérer* ». Recevant un groupe de Républicains espagnols les vichystes le lui reprochent : « *Tous ceux qui veulent se battre contre l'Allemand peuvent venir au plateau… Les Espagnols étaient dans le maquis par haine des Allemands, ils sont venus, je les ai accueillis* ».

Oui, sur le plateau toutes les opinions politiques sont au rendez-vous. Tom Morel choisit de mettre les maquis des Glières sous la phrase emblématique : ***Vivre libre ou mourir*** et comme mot de passe il choisit *Mac-Mahon*. Pas très communiste tout ça ! C'est la propagande collaborationniste qui a fait de ce maquis un maquis communiste. Le républicain Philippe Henriot sur les ondes de sa *Radio Paris* fustigera les *maquisards communistes*... Il fallait, pour les vichystes, que ce fussent des communistes pour prouver la justesse de leur propagande. On verra ainsi de nombreux Français patriotes, par anticommunisme, se retrouver les supplétifs des nazis. La propagande sert toujours à quelque chose !

Les maquisards des Glières reçurent de Londres des largages d'armes et de matériels. Dès l'origine, l'intendant de police Lelong veut régler le problème *entre Français*. Résistants contre Gardes mobiles, GMR et Milice. Si les gardes mobiles se montrent un peu conciliants, l'attitude des GMR et de la Milice ne laissera aucune autre option que le combat. Suivant les consignes de la Résistance, Morel envisage de faire redescendre ses hommes. Mais l'histoire tourne mal. Les contacts pour faire libérer le toubib Michel Fournier (frère de Marcel, le fondateur des magasins Carrefour), les promesses non tenues, entraînent la réaction des

maquisards. L'engrenage va les conduire à faire des prisonniers, à se défendre et à attaquer. À tuer et être tué par des Français. Étrange guerre civile où des Français au service de l'occupant pour certains, au service de la Grande Europe pour d'autres, vont traquer d'autres Français qui ne cherchent que l'indépendance de leur patrie et la fin du nazisme.

Oui on va trouver des royalistes chez les engagés de la Milice, avec à leur tête deux disciples du penseur de Martigues avant guerre : Charles Dugé de Bernonville et Henri de Bournont. Ils ne seront malheureusement pas les seuls ! J'ai entendu le responsable de l'Action française (Restauration Nationale) d'après guerre, responsable jusqu'a sa mort, de la Fédération Royaliste Provençale, se glorifier d'avoir attaqué les maquis des Glières... Voilà où mènent certains aveuglements idéologiques pervertis !

Le 10 mars Tom Morel attaque le village d'Entremont, occupé par les GMR, afin de faire des prisonniers qu'il pourra échanger contre le docteur Fournier. Il organise l'action comme une action militaire plaçant ses troupes ici et là avec des objectifs précis. En quelques minutes de combat le village est occupé par la résistance et Tom Morel se trouve face au commandant des GMR Lefèvre qu'il a fait prisonnier. Lefèvre sort un petit pistolet 6,35 de sa poche et tue le chef du plateau des Glières. Tom Morel est mort en soldat de la France Libre. Sur le Plateau et dans les villages la tristesse fut grande. Ses parents recevront un sauf-conduit des autorités et pourront monter sur le plateau pour assister à l'enterrement de leur fils. Le successeur de Tom Morel, le capitaine Anjot (Bayart) décidera d'évacuer le plateau. Après de durs combats la majorité des résistants s'échappera et pourra lutter jusqu'à la Libération. Tom Morel, jeune héros des Glières sera fait *Compagnon de la Libération* par le général de Gaulle.

François-Marin FLEUTOT

(1) Patrick de Gmeline - « ***Tom Morel - Héros des Glières*** », préface de Nicolas Sarkozy, Éd. Presses de la Cité, prix franco : 22 € Achat immédiat

(2) STO : Service du travail obligatoire en Allemagne.

Almanach historique

Chronique des rois du siècle dernier

Lire l'histoire à travers le destin des rois. Voilà qui paraît ramener aux siècles très anciens où les historiographes de cour pensionnés du monarque chantaient les hauts faits de la dynastie ! Voilà pourtant la gageure qu'a tenue sans faillir l'auteur de cette chronique dont le présent volume couvre la première moitié du XXe siècle (1).

Volume de haute graisse (411 pages pleines) dont les chapitres égrènent les grandes et misérables heures de l'histoire de l'Europe, et bien au-delà, puisque des souverains du monde entier et leur pays - Turquie, Égypte, Irak, Iran, Afghanistan, Chine et Japon - y trouvent place. Mais de l'Europe, dites-vous, comment peut-on raconter l'histoire à travers un filtre aussi *archaïque* ?

Ici commence la surprise : sait-on qu'au seuil du XXe siècle, de tous les monarques du monde, seuls manquaient à l'appel le roi de France et l'empereur du Brésil ? Certes, les chocs révolutionnaires, l'esprit démocratique, et les prospérités croissantes de la civilisation bourgeoise avaient érodé le pouvoir concret de beaucoup d'entre eux, qui avait dû s'adapter à leurs nouvelles fonctions de chefs d'États. Mais c'est justement dans cette phase d'ajustement de l'institution et des familles que l'historien Alain Perdrix s'est efforcé de faire le choix des moments-clés où la personne royale intervient de manière déterminante pour son pays, soit qu'il sauve le principe et la pérennité de sa mission, soit qu'il l'instaure - comme cela s'est vu en Norvège - soit qu'il signe la fin du cycle monarchique traditionnel.

Chaque chapitre porte une date de ce cinquantenaire. Pour prendre l'un des trente raccourcis, disons qu'on peut ici tirer le *bilan* de l'empire britannique au XIXe siècle à travers les dernières années de la reine Victoria (1901), voir naître l'Entente cordiale sous les doigts déliés d'Édouard VII (1903), couronner fastueusement la médiocrité bourgeoise en George V (1911), suivre la destinée de roi frustré d'Édouard VIII au seuil de la guerre (1939), pour partager *les victoires* du pauvre roi George VI (1945)... Et de même au fil des années, prendre conscience de l'état de la Serbie à l'avènement de Pierre 1er (1904), des occasions manquées de Nicolas II en Russie (1906), du Kaiser va-t-en guerre de 1914, du dernier sultan turc Mehmet VI (1920) ou d'Otto de Habsbourg comme *dernière chance de l'Autriche* en 1938...

Il faut le dire ici avec conviction : on est loin des *confettis d'anecdotes* qu'un chroniqueur mondain aurait jetés en pâture au chaland car l'auteur, outre qu'il a des qualités de conteur qui destinent son livre à un large public, est un historien politique de la meilleure sorte. Il a une juste estimation des situations historiques et des réponses qu'y apporte chacun des princes, selon qu'ils sont conformes à leur vocation principale : incarner l'unité et la continuité de la nation, pratiquer les arbitrages indispensables, donner **figure humaine** à l'histoire.

Un bon livre à déguster et offrir à ses proches en ces temps de vacances, en attendant le second tome, de 1950 à l'an 2000.

Luc de GOUSTINE

(1) Alain Perdrix - « ***Chronique des rois du siècle dernier*** », Éd. Persée, 2007, 411 pages, prix franco : 23 €.

Achat immédiat

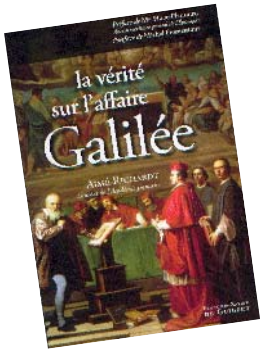

Aimé Richardt

La vérité sur l'affaire Galilée

Prix franco : 25 € Achat immédiat

Des violences méconnues

Grâce à sa longue expérience de terrain et à la richesse de sa documentation, le général Lamballe dresse un tableau complet et inquiétant des mouvements insurrectionnels et des organisations terroristes dans des régions qui ne retiennent pas suffisamment notre attention.

Sur l'Asie du Sud, l'honnête homme français du XXIe siècle est peu et mal informé. On lui parle un peu du Pakistan, à cause de la guerre en Afghanistan ou à la suite d'attentats spectaculaires, rarement de la question du Cachemire, de la guerre civile à Sri Lanka, des mouvements insurrectionnels et des attentats qui secouent l'Inde. Ce sont surtout les menées islamistes qui concentrent l'intérêt des médias, même si la récente victoire des maoïstes au Népal a été brièvement évoquée. La mondialisation de l'information laisse décidément beaucoup de zones d'ombres sur le monde tel qu'il se fait et se défait.

Le récent livre du général Lamballe (1) permet de combler nos ignorances. On peut faire confiance à cet auteur trop peu connu : il parle, entre autres langues, le hindi et le hurdu ; il a servi comme attaché de défense au Pakistan et à Sri Lanka et comme attaché militaire adjoint en Inde ; il a effectué une grande partie de sa carrière militaire dans le renseignement et se consacre actuellement à la recherche sans perdre ses liens avec les peuples et les régions qui le passionnent.

Ces connaissances approfondies et sans cesse actualisées lui ont permis de composer un dictionnaire très complet des mouvements violents qui secouent une grande partie de l'Asie du Sud : enjeux des conflits, typologie des groupes militants, méthodes du terrorisme et du contre-terrorisme, organisation des services de sécurité dans les divers pays concernés - tous les aspects de la question sont recensés avec rigueur. Hors de tout sensationnalisme, le général Lamballe permet de faire le point sur l'éventuelle utilisation d'armes nucléaires par les terroristes, sur la piraterie, sur la puissance des groupes islamistes, sur le cyber-terrorisme.

L'islamisme est une cause majeure des violences mais il faut aussi prendre en compte de très nombreux mouvements nationalistes (Armée de libération baloutche au Pakistan, Front national de libération du Tripura...) et la virulence des organisations marxistes ou marxisantes de diverses obédiences : le Centre communiste maoïste et le Groupe de la guerre du peuple sont actifs dans neufs États de l'Inde centrale et méridionale ; les Tigres tamouls de Sri Lanka se réclament du marxisme.

Bien entendu, le nationalisme et la religion peuvent se composer de manière explosive : les militants séparatistes du Cachemire indien, qui veulent se rattacher au Pakistan, sont tous musulmans ; les Chakmas du Bangladesh revendiquent leur autonomie pour préserver leur culture bouddhiste. Comme ailleurs, les *communautés religieuses* peuvent connaître de violentes divisions, surtout les musulmans : les chiites et les sunnites s'affrontent au Pakistan et, pour compliquer le tableau, des Arabes, des Tchétchènes et des Ouzbeks combattent dans les rangs des talibans. N'oublions pas non plus les mouvements naxalistes / maoïstes indiens qui coopèrent avec des mouvements islamistes et les relations commerciales (armes, drogue) que les Tigres tamouls entretiennent avec divers mouvements nationalistes indiens.

Observés à Paris, sur la Place de la République, un Premier mai, les Tigres tamouls paraissent quelque peu folkloriques. Erreur : cette organisation terroriste plonge Sri Lanka dans une sanglante guerre civile. Et l'Inde des palais merveilleux et des plages enchanteresses doit affronter une situation plus ou moins insurrectionnelle sur 250 000 km² des territoires du Nord-Ouest - tout particulièrement en Asom / Assam. Ceci depuis très longtemps puisque les naxalistes sont entrés en action en 1967.

Ainsi travaillées par des mouvements religieux et séparatistes, les deux principales puissances de l'Asie du Sud mènent un jeu diplomatique complexe qui favorise la déstabilisation de voisins plus faibles. La politique pakistanaise retient tout particulièrement l'attention en raison de la présence de soldats français en Afghanistan. Islamabad ne nie plus que des milliers de combattants islamistes trouvent refuge au Pakistan dans les fameuses zones tribales de la Province Frontière du Nord-Ouest et au Baloutchistan. Le Pakistan abrite par ailleurs des milliers de combattants qui mènent des opérations contre les Indiens au Cachemire. Mais le Pakistan fait l'objet de tentatives de déstabilisation de l'Inde, qui manipulerait certains groupes musulmans pakistanais et des mouvements séparatistes. L'Inde est également impliquée dans les affaires du Bhoutan, du Bangladesh, de Sri Lanka et d'Afghanistan. La longueur des frontières et les incertitudes sur leur tracé viennent encore compliquer les relations entre le Pakistan, l'Afghanistan et l'Inde.

Les conflits évoqués sont généralement de longue durée et marqués par des périodes de trêve. Mais l'avenir de l'Asie du Sud est sombre. Rien n'annonce une baisse d'intensité des actions islamistes, les revendications nationalistes restent vives et le mélange des extrémismes religieux, marxistes et ethniques, compliqué par les rivalités entre groupes, fait obstacle aux politiques de paix.

On aimerait connaître les orientations de la diplomatie française dans cette partie du monde et les relier avec les objectifs militaires que nous poursuivons en Afghanistan. On aimerait...

Bertrand RENOUVIN

(1) Alain Lamballe - « ***Insurrections et terrorisme en Asie du Sud*** », Éd. Es-Stratégies, Collection des Chercheurs militaires, 2008, prix franco : 21 €. Achat immédiat

Souscription

Une hirondelle ne fait pas le printemps...

La liste que nous publions ci-dessous est le signe d'un redressement manifeste après les inquiétudes que j'avais exprimées il y a quinze jours. Mais le retard pris n'est pas encore rattrapé, la période des vacances commence et notre souscription sera close en août. En ce début juillet il nous manque encore 2 000 € pour atteindre l'objectif fixé.

Cela est relativement peu, mais cela nous est absolument nécessaire... 2 000 € ce n'est - si je ne me trompe - que 20 lecteurs qui nous enverraient chacun 100 €. Ferez-vous partie de ce *Club des vingt* qui effacerait nos soucis financiers ? A défaut d'en faire partie – car je sais très bien que beaucoup de nos lecteurs ne le peuvent – envoyez-moi votre participation, même très modeste, à l'effort collectif. L'objectif est à portée de chéquier... sortez le vôtre !

Yvan AUMONT

6e liste de souscripteurs

Michel Fontaurelle 150 € - Denis Cribier 60 € - Jean- Michel Dejenne 30 € - Hélène Plouhinec 80 € - Marc Desaubliaux 50 € - Philippe Fermon 100 € - Robert Gesnot 20 € - Etienne Harel 10 € - Stéphane Jorand 50 € - Christian Lecocq de Chapiseau 100 € - Pierre Maillard 50 € - Jean- Marie Mathieu 900 € - Jacques de Monneron 150 € - Philippe Prebet 100 € - Stéphane Retzmanick 150 € - Pierre Sauterey 200 € - Laurent Soutenet 20 € - François Tanné 50 € - François Viet 20 € - Paul Vincent 50 € .

Total de cette liste : 2 340,00 €

Total précédent : 5 630,68 €

Total général : 7 970,68 €

Faire un don en ligne

ÉPINGLETTES

Nous proposons différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 7 € pièce (franco de port).

- Buste de Louis XVI (vieil or ou vieil argent) - 23 mm de haut.
- Buste de Marie-Antoinette (vieil or ou vieil argent) - 23 mm de haut.
- Fleur de lys (dorée ou vieil or) - 17 mm de haut.
- Fleur de lys dorée 13 mm de haut.
- Double coeur vendéen (vieil or, doré ou argenté) - 24 mm.
- Armoiries de Jeanne d'Arc (émail or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.
- Blason de France (trois fleurs de lys or sur émail bleu) - 10 mm de haut.
- Grandes Armes de France (émail bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.
- Armes de France avec devise Montjoye St Denis (émail bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.
- Coeur chouan (émail rouge sur fond blanc) - 15 mm de haut.
- Guidon des armées vendéennes - 18 mm de haut.
- Sacré coeur sur drapeau royal (émail rouge sur fond blanc fleurdelysé) - 11 mm de haut

● D'autre part notre "Boutique" sur internet vient d'ouvrir un nouveau rayon. On peut désormais choisir et acheter en ligne porte-clés, bagues, fanions et divers objets fleurdelysés.

Dans la partie "Librairie" tous les ouvrages de Bertrand Renouvin sont également en vente en ligne.

Notre site :
: http://www.narinfo.fr.st

A nos lecteurs

Avec ce numéro « spécial vacances » de 16 pages que vous avez entre les mains, s'achève notre *saison* 2007-2008 et nous ne reprendrons notre parution qu'en septembre. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances mais nous vous suggérons de les mettre à profit pour faire connaître autour de vous votre journal favori, *Royaliste*... L'expérience montre en effet que la période estivale est très propice pour cela. Les gens sont plus décontractés, plus ouverts, plus accueillants et c'est le bon moment pour leur donner un numéro du journal en éveillant leur curiosité, en faisant ressortir l'originalité de notre démarche et la qualité de nos rédacteurs ou invités.

Pour cela nous mettons à votre disposition des numéros supplémentaires de ce « spécial vacances » à un tarif particulièrement avantageux : 5 ex. : 8 € - 10 ex. : 12 € - 20 ex. : 18 €.

Passez-nous vos commandes.

"Monarchie et démocratie"

"**Monarchie et démocratie**" - En rééditant ce texte, paru en 1984, nous avons eu pour seul souci de fournir, sous la forme d'une brochure accessible à tous, des arguments à opposer à ceux qui pensent encore que monarchie et démocratie sont incompatibles. Nous avons gardé le texte d'origine sans le modifier ni l'actualiser même si certains points auraient gagné sans doute à l'être. Prix franco : 5 €. Achat immédiat

Complémentaire de cette brochure nous vous rappelons celle intitulée "**Royaliste et citoyen**" toujours disponible au prix de 6 € franco. Achat immédiat

ABONNEMENT - ESSAI

Royaliste ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 3,80 €.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : **17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris**
- ✓ Adresse électronique : **NouAcRoyal@aol.com**
- ✓ Site internet : **http://www.narinfo.fr.st** (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : **01.42.97.42.57**
- ✓ Télécopie : **01.42.96.99.20**
- ✓ Règlements à l'ordre de : ***Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris**

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2)

ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : **« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris**

Dialogue des morts

Quand un homme comme François Fillon se met à discourir sur l'idéologie, on écarquille les yeux : y aurait-il une pensée dans ce gouvernement ? Bien mieux ! Devant l'Union démocratique internationale, le Premier ministre affirmait le 26 juin que la droite « *a gagné la bataille idéologique* ».

La nouvelle est d'importance. On cherche fébrilement l'ensemble du discours mais Matignon n'a pas jugé bon de le reproduire. Il faut se contenter des extraits publiés et déjà oubliés alors qu'ils méritent réflexion. Selon le Premier ministre, « *depuis un an, sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, la France est en train d'accomplir une mutation culturelle* (...) *Nous sortons du relativisme culturel et moral que la gauche française des années 1980 avait diffusé dans le pays* » parce que la droite a « *réintroduit des vertus qui avaient été négligées, parfois même ridiculisées : la réussite, le respect, la responsabilité* ».

Est-ce vrai ? Est-ce faux ? Remarquons d'abord que le propos n'est pas gentil pour Jacques Chirac, homme de droite, étranger à Mai 1968 et qui a dû lire pendant ses deux septennats bien des pages sur la culture et sur la morale universelles.

Mais sur le fond ? Le malheur des temps oblige à se faire un instant relativiste : vérité au sein de l'oligarchie, erreur au-delà de ses résidences. Dans le milieu dirigeant, il est vrai que la droite qui croit au « *progrès* », sous la forme du « *libéralisme, de la compétition et de la mondialisation* », pour reprendre les mots de François Fillon, a gagné la bataille idéologique bien avant que Nicolas Sarkozy ne prenne le pouvoir. La gauche oligarchique, politique et syndicale, patronale et journalistique, se réfère au libéralisme, utilise ses recettes et cultive ses valeurs supposées, avec les contorsions d'usage. Preuve archiconnue : François Hollande, Ségolène Royal, Bertrand Delanoë, les chefs de la CFDT et de la CGT, les patrons du *Nouvel Observateur* défendaient le dispositif ultra-libéral du défunt « traité constitutionnel » repris dans le traité de Lisbonne aujourd'hui moribond.

Le Premier ministre a tort de se réjouir, cependant. La droite française connaît un effondrement politique, moral, intellectuel, sociologique pire que toutes les défaites subies par la gauche française depuis le début des années quatre-vingt. Sur ce dialogue des morts, de trop rapides remarques :

La tradition communiste est marginalisée mais peut renaître et le socialisme démocratique, minoritaire rue de Solferino, reste vivant. La droite chiraquienne et sarkozyste a conquis le pouvoir en liquidant le gaullisme : liquidation du gaullisme de gauche par Georges Pompidou, liquidation du gaullisme de droite par les chefs de l'UDF et du RPR. Les principes économiques affirmés à la Libération ont été abandonnés, la protection sociale est en cours de destruction méthodique, les institutions sont dynamitées et Nicolas Sarkozy annonce une réintégration complète dans l'Otan.

La question du « relativisme culturel et moral » mériterait d'être précisée. Chez les socialistes, le culte de la personnalité et le goût des hiérarchies m'a toujours sidéré mais il est vrai que les oligarques de gauche ont remplacé la révolution sociale par divers bouleversement (Pacs, etc.) dans le domaine des mœurs. Le débat sur les mères porteuses au sein du gouvernement montre que la droite sarkozyste n'a pas rompu avec le relativisme moral. Quant à la culture, les libres propos de Nicolas Sarkozy montrent chaque jour son mépris de la langue française.

Enfin, l'envolée sur les vertus indique la confusion des valeurs qui règne en haut lieu (depuis quand la réussite est-elle une vertu ?) et relève de la propagande. Qu'en est-il de la « responsabilité » d'un homme qui trahit comme jamais la fonction arbitrale pour se faire l'agent de l'oligarchie contre les salariés, les commerçants, les entrepreneurs, les retraités... dont beaucoup votent à droite ? Y a-t-il, à l'Élysée et à Matignon, le moindre « respect » pour le choix des électeurs lors du referendum de 2005 ?

La défaite idéologique de la droite ne tient pas seulement à l'échec doctrinal de l'ultra-libéralisme, ici maintes fois souligné. Elle est dans le mouvement de révolte qui secoue la France mais qui n'a pas encore trouvé son expression politique.

Bertrand RENOUVIN